

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA

## DE LACANAU LE DIMANCHE 24 JUIN 2012

### 1. Ouverture de l'Assemblée Générale à 9 H 45 par le Président JF Bourron

-Le Président JF Bourron remercie les chasseurs présents et également Monsieur le Maire de Lacanau, Jean-Michel David, et Monsieur Valette.

Le Président fait le bilan de la saison de chasse. Il tient à remercier les chasseurs qui ont participé à la surveillance du feu cet été et dont l'aide a été très appréciée par les pompiers. Il signale aussi que l'entretien du marais de Talaris a été fait par un moutonnier de Lacanau.

Il rappelle le parcours de Monsieur Barraud au sein de L'A.C.C.A, qui a oeuvré comme contrôleur aux comptes pendant plusieurs années et a participé aux lâchers de faisans sur le site de vire-vielle.

Le Président JF Bourron demande une minute de silence pour le décès de ce dernier et les chasseurs disparus dans l'année.

### 2. Lecture du compte-rendu de l'AG de 2011 par Ch. Bourricaud :

Il est adopté moins une voix.

Monsieur Jean-Charles Daniel vote contre, car les voix non pas étaient comptées lors des votes.

### 3. Lecture du compte-rendu financier par C. Fritsch :

Recettes : 41 016,75€

Dépenses : 56 032,19€

Résultat : -15 015,44€

Solde au 31 mai 2012 : 61 173,50€

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La parole est à Monsieur Belaud, contrôleur aux comptes :

" Vous avez demandé à Monsieur Ricard et à moi-même de vérifier les comptes de l'exercice 2011/2012 de l'A.C.C.A, ce que nous avons fait, voici notre compte-rendu :

La vérification montre que les résultats présentés sont sincères et justes et obtiennent notre quitus. Concernant les espèces qui ont été encaissés : ils correspondent à environ 5890€, soit 20 % du total.

Recommandations.

- Diminution des paiement en espèces.
- Enregistrer sur chaque souche le mode de paiement.
- Tenue d'un cahier de caisse .

### **Concernant les dépenses:**

- Environ 5000 € ont été utilisés dans les dépenses courantes pour financer la construction du barbecue.

Cette dépense avait été autorisée par le Conseil d'administration dans la construction de la maison de la chasse.

- 5600€ ont été utilisés pour l'entretien du marais (facture Poulain).

Sans délibération et accord du bureau, la validation de cette dépense renvoie à l'application de l'article 9 des statuts, qui indique que "le Président ordonnance les dépenses".

Pour préciser l'article 9, nous recommandons dans le cadre du règlement intérieur, la formalisation, d'un maximum annuel de dépenses autorisées sans délibération du Bureau ou du Conseil d'administration.

### **.Concernant les comptes financiers:**

- La ligne (caisse de l'équipe des chasseurs de sangliers) formalisée l'année dernière a été supprimée, suite à la fermeture du compte bancaire.

- La réserve constituée avec le compte Livret, le compte Titre et le Livret A est de 60 836€. Elle était de 75 962€ l'année dernière. Un transfert a été opéré du compte Titre vers un Livret A ce qui sécurise.

- Pour être complet, comme Alain Ricard m'a demandé de le préciser, j'ajouterai à cette réserve de 60 836€ l'actif immobilier représenté par la maison de la chasse et son terrain . Au total, la réserve peut donc être évaluée aux alentours de 250 000€.

En conclusion, la vérification montre que les comptes sont sincères et vrais. Je laisse le soin à l'assemblée de donner quitus sur les comptes présentés".

Quitus est donné sur les comptes.

### **Election du tiers sortant à 10h30.**

Quatre postes sont à pourvoir.

Noms des candidats :

Madame R. Bernadas.

Monsieur JF. Bourron

Monsieur Ch .Dauba

Monsieur J.M . Deynat

Monsieur F. Gaillard.

Monsieur D. Garcia

Monsieur G . Henocq

**Reprise de l'assemblée à 11h15.**

#### **4. Bilan de la saison de chasse 2011/2012 :**

**-Rapport alouettes - P.Villenave**, excusé, participe au dépouillement.

Les chasseurs d'alouettes font leur rapport : cette année plus d'alouettes que l'année dernière et il y a eu un bon retour. Th.Seguain nous dit qu'il y a une bonne convivialité dans les cabanes de chasse aux alouettes.

**-Rapport grives et palombes - J.F Bourron** : petit passage sur l'océan le 30 septembre. Passage de vanneaux le 10 octobre. Passage de grives le 14, 15. 22 et 29 Octobre. Gros passage de palombes le 31 Octobre. Passage de grues le 1er et 14 Novembre. Pas de palombes cantonnées.

**-Rapport bécasses - JF Bourron** : Très peu de bécasses. Sur les comptages de nuits peu d'oiseaux (6) sur une trentaine de kilomètres. Arrivage de bécasses chez nous le 6 février. Fermeture de la bécasse pendant la période de grand froid bonne initiative. Bécasses en retour. Intervention de Monsieur Courget sur les départements des Alpes et du Jura belle saison de chasse. Les conditions sont favorables pour la reproduction en espérant que le froid n'aura pas fait trop de dégâts.

**-Rapport bécassines - A. Ricard** : Aout, Septembre, Octobre, début de saison médiocre, pas d'eau, peu d'oiseaux. Novembre, Décembre, enfin elles sont là. Une fréquentation normale pas de pic, les prélèvements sont raisonnables. Mars et Avril, gros passage en retour (Fédération des chasseurs). En résumé, année moyenne comme partout en France. D'autre part, le passage des moutons dans le marais n'a rien apporté pour la bécassine.

**-Rapport faisans - J.F Bourron**: 300 faisans ont été mis dans la volière anglaise. Le tir du faisan noir est maintenu. Il sera lâché 1472 faisans et 300 perdreaux La commission des chiens d'arrêt a été dissoute, la nouvelle équipe sera mise en place après l'assemblée générale.

**- Commission des tonnes - Intervention D.Garcia** : Début de saison bonne migration et après, pas de grande migration. Sur le règlement des tonnes, faute de frappe pour la distance entre tonnes. La distance entre les tonnes est de 200 mètres et pas 300 mètres comme indiqué sur le règlement. Lecture du courrier envoyé à la mairie le 24 aout 2011 sur le nouveau règlement du lac.

### **-Rapport grand gibier :**

Sanglier - F.Alvez-Lorrenco : 98 sangliers ont été tués. Moyenne de 6 balles par sanglier. Deux chiens tués sur la route lors des battues et un chien noyé. Bon comportement des chasseurs. Réunion de l'équipe sangliers le 11 Aout 2012 à 9 h à la maison de la chasse et de la nature pour préparer la prochaine saison de chasse.

**Cerfs**– Ch.Désarnaud : Plan de chasse de 6 colliers. Tués 3, 2 femelles, 1 jeune, 43 personnes en moyenne par battue.

Intervention de Monsieur Vautrin.

Monsieur Billa sort sa propriété de L'A.C.C.A à cause d'une chasse à courre aux cerfs car il avait demandé de ne pas avoir ce genre de chasse chez lui. Le Président J.F Bourron s'en explique. Monsieur Ch Désarnaud précise que cette chasse n'aurait pas dû avoir lieu. Monsieur J.D Charles ajoute que cette décision avait été prise sans l'accord de l'assemblée.

**Renards** – Ch.Désarnaud : 51 renards tués sur la commune dont 5 tués aux tonnes, 7 piégés et 39 lors des battues.

14 fouines ont été tuées en battues.

**- Rapport chevreuils** - JP Dauba : le plan de chasse est de 100 chevreuils et a été réalisé. Cette année, le plan de chasse sera de 90 chevreuils.

**-Rapport Lièvres** - JP Dauba : La saison a été bonne.24 lièvres de reprise ont été lâchés, ils arrivent du Tarn. Merci aux personnes qui ont été les chercher.

**-Rapport tir à l'arc** - JP Lambert : 5 sorties en battues et 2 chevreuils tués. Une vingtaine de sorties à l'approche et quelques ragondins tués.

**Le piégeage, la garderie** – Mr Lavigne, excusé, participe au dépouillement. J.F Bourron remercie les piégeurs pour leur travail. 6 fouines ont été attrapées.

### **5. Propositions soumises aux votes des adhérents :**

-Mise en réserve de la Berle. 14 contre , 4 abstentions, 109 pour. Adoptée.

Intervention de Monsieur Vautrin : être vigilant sur ce dossier.

-Pas de minima de chasseurs pour la chasse au tir à l'arc en battues. Adoptée à l'unanimité.

-4 invitations pour les cartes de résidents et de propriétaires de plus de 20 ha. Adoptée à l'unanimité.

-Dissolution de la commission des chiens d'arrêt. Adoptée à l'unanimité.

-Plus de lâchers de gibiers sur le site de Vignote Sud. 1Contre, 126 pour. Adoptée.

-Une somme de 300€ maximum sera allouée pour l'achat d'un chien, si celui-ci a été tué lors d'une battue aux sangliers ou aux cerfs. Après débat dans l'assemblée, il est rajouté aussi pour les battues aux chevreuils.  
6 contre,1 abstention,120 pour. Adoptée.

#### **6. Questions diverses :**

- Comment la facture des moutons a t-elle été payée ?

Réponse de la trésorière : 2 600€ par la fédération le reste, par l'A.C.C.A de Lacanau.

J.D Charles dans quelle ligne budgétaire?

Réponse de la trésorière : dans la ligne aménagement du territoire.

#### **7. Remise des cartes de chasse.**

Le Samedi 28 Juillet, le Samedi 1 Septembre, le Samedi 8 Septembre.

#### **8. Interventions des personnalités :**

- Monsieur le Maire de Lacanau,J.M David, rappelle les relations cordiales qu'il y a entre la Mairie et les chasseurs. Lui-même et les élus y sont très attachés.

Il recommande d'être très vigilant sur les dossiers qui touchent la chasse.

Il indique que lui-même ou les élus sont à la disposition du bureau pour apporter une aide administrative ou juridique.

#### **9. Résultat des élections :**

Madame R. Bernada: 205 voix

Monsieur J.F Bourron: 126 voix

Monsieur Ch Dauba: 201 voix

Monsieur J.M Deynat: 131voix

Monsieur F. Gaillard: 161 voix

Monsieur D.Garcia: 149 voix

Monsieur G.Henocq : 62 voix

Les candidats élus sont : Madame R.Bernadas, Messieurs Ch. Dauba, F. Gaillard et D.Garcia.

Le Président remercie les personnalités et les membres présents et les invite à l'apéritif servi à cette occasion.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.**

Le Président

Le Secrétaire

